

UNION SPORTIVE DE LA BLANCHE
SECTION MOTO
MAISON DES JEUNES
04140 SEYNE LES ALPES
www.usbseyne@orange.fr

Adresse de correspondance

Christophe CUCHE
7 Rue CHAURAND
04210 VALENTOLE
cuche.christophe@orange.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ENTRAINEMENT NEIGE DU 15 FEVRIER 2015

Article 1

La section moto de l'Union sportive de la Blanche en collaboration avec le ski club de la Blanche section Ski de l'U.S.B. et la station de Ski de Chabanon met en place une journée de découverte de moto sur la neige le 15 février 2015.

Article 2 Déroulement de l'entraînement

Le matin nous allons proposer une épreuve de ski chronométré sur les pistes de ski de Chabanon, de 9h 30 à 12 heures les résultats seront donnés au participants ce qui permettra de donner un ordre de départ pour l'entraînement moto de l'après midi qui se déroulera lieu dit les Clots sur le domaine de la station de ski.

L'après midi de 14 h à 17 h 30 nous proposerons à nos participants, une initiation à la conduite sur neige avec moto ou quad. Le tracé sera délimité par des rubalise les obstacles naturels seront protégés par des bottes de paille ou protection type matelas que nous retrouvons sur les piste de ski. Un nombre suffisant de commissaire sera mis en place selon le plan joint.

Aucune notion de chronométrage ne sera mise en place, les participants partiront de minute en minute pour des sessions d'entraînement d'environ huit minutes, tous les participants seront invités à essayer le circuit mise en place pour cet entraînement

Le circuit mesure environ 800 mètres de long sur environ 5 mètres de large emprunte un chemin d'exploitation forestier existant qui a été au préalable, et en accord avec les gardes forestiers de l'O.N.F débroussaillé.

Le tracé de cet entraînement ne comporte pas de difficulté du type fort dénivelé, il épouse les formes naturelles de la piste d'exploitation forestière.

Article 3 Mesure de sécurité

Un pisteur secouriste de la station de ski sera à notre disponibilité la piste sera damée par des moyens mécaniques de la station, l'usage des pneus clouté sera fortement réglementé et non obligatoire selon la nature des sols.

Des moyen radio de la station de ski seront à notre disposition et fournit à tous les postes de commissaires indique sur le plan ou un répertoire des numéros de telephone des officiels présents sera disponible.

Article 4 Annulation d'entraînement

Il est certain que si les conditions climatiques sont défavorable accès à la station fermé, terrain fortement gelé, ou forte chute de neige nous nous verrions dans l'obligation d'annuler ce dernier.

Article 5 Situation du public

Nous ne ferons aucune promotion de cet entraînement, nos officiels resteront vigilants pour interdire l'accès au public, en indiquant à ces derniers que le site est interdit pendant l'entraînement.

Article 6 Participants

Tous les participants pour cet entraînement devront être à jour de leurs licences 2015, ainsi que les officiels de la section moto, des licences à la journée pourront être délivrées le jour de l'entraînement, il faudra que le participant télécharge sa demande sur le site de la F.F.M.

Article 7 Officiel de l'entraînement

Coordinateur sécurité	Monsieur Pierre DOL	OFF 008873
Commissaire de piste	Monsieur Ch CUCHE	OFF 007595
	Monsieur J DINIZ LOBO	OFF 259214
	Monsieur A D MACHADO	OFF 241151
	Monsieur B VIALIS	OFS 273831
	Monsieur F GERMAIN	OFF 262117
	Monsieur S BONIFFACY	OFS 273482
	Mademoiselle M RUBIN	OFS 276104
	Madame M GIORDANO	OFF 267928
Monsieur J GONCALVES	OFF 242725	

Le président de la section moto

Christophe CUCHE